



Monsieur Stéphane DERLINCOURT
Directeur DF Combi-Express
24, rue de Villeneuve
92583 CLICHY LA GARENNE CEDEX

A St Denis, le Lundi 26 Février 2018,

Objet : Préavis de Grève.

Monsieur le Directeur,

À la suite de la DCI du 02 Février 2018 et de la Réunion de Concertation du 05 Février 2018 qui n'ont apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par SUD-Rail, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, **la Fédération SUD-Rail dépose un préavis de grève qui débutera le 05 Mars 2018 à 00h00 et prendra fin le 05 Mai 2018 à 00h00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés de la Direction FRET Combi-Express.
Le préavis couvre également tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la démarche de concertation immédiate,
Ce préavis est motivé par :

- **Problème de souffrance au travail répété à l'encontre des ADC sur certaines résidences,**
- **Problème de pression managériale inappropriée à l'encontre des ADC sur certaines résidences,**
- **Problème de manquement à l'éthique des DPX à l'encontre des ADC sur certaines résidences,**
- **Problème de non-respect du RH 006 des DPX sur certaines résidences.**

Dans l'attente d'être reçus, si la direction souhaite négocier dans le cadre de ces revendications, nous restons à votre entière disposition pendant l'ensemble de la durée du préavis.

Veuillez recevoir monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

La Fédération SUD-Rail